



Information sécurité

Certificat de décontamination

(A compléter par le client)

Informations générales

Ce document permet de collecter les informations nécessaires aux retours des instruments et composants utilisés avec des fluides, gaz et/ou liquides, ainsi garantir la protection du personnel. Les employeurs se portent garant de la santé et de la sécurité de leurs employés. Ceci s'étend également aux personnes entrant en contact avec les appareils à réparer ou à ré-étalonner, soit sur le site du client soit dans le service technique du fabricant. La contamination des appareils doit être déclarée. A cet effet, la déclaration de décontamination doit être remplie.

Déclaration de décontamination

Le personnel qui effectue la réparation doit être informé des conditions d'utilisation des appareils avant de commencer l'expertise. Pour ce faire, il existe un feuillet "Déclaration de décontamination des appareils et des composants".

Cette déclaration doit être envoyée directement au constructeur ou à une société désignée par ce dernier. Une copie doit être envoyée avec le matériel contaminé.

Expédition

Avant d'expédier les appareils et les composants, les instructions d'expédition indiquées dans le manuel d'instruction doivent être respectées, telles que:

- dépressuriser l'appareil,
- nettoyer l'instrument en purgeant au moyen d'un gaz inerte et/ou rincer avec un solvant approprié,
- démonter la cartouche du filtre ou le filtre intégré à l'entrée de l'instrument;
- Les instruments retournés doivent être décontaminés et libre de toutes substances nuisibles,
- condamner toutes les ouvertures (connexions pneumatiques, électriques, hydrauliques, etc...),
- emballer dans une pochette plastique appropriée et étanche,
- réaliser un emballage approprié offrant une parfaite protection de l'instrument,
- mettre le certificat de décontamination à l'extérieur du colis



Doc. no.: 9.21.032J
Date: 25-05-2016

Déclaration de décontamination des appareils et des composants

La réparation et l'intervention sur les appareils sont engagées si et seulement si la déclaration de contamination est dûment remplie et complétée. Dans le cas contraire, le délai sera affecté.

Je confirme que les instruments mentionnés ci-dessous ne contiennent aucune substance nuisible ou potentiellement nuisible.

Cette déclaration a été correctement remplie dans son intégralité et signée que par des personnes autorisées.

A. Type des appareils - Modèle:
- Numéro de série:
- Date de livraison:

B. Raison(s) du retour:

- Etalonnage (avant éventuel ajustement)
 Contrôle d'étalonnage
 Modification; veuillez préciser
 Réparation; veuillez préciser
 Autre; veuillez préciser

C. L'appareil a-t-il été utilisé? Merci de cocher la case appropriée.

- Non – Encore dans l'emballage Bronkhorst
 Non – Appareil déballé, mais n'a jamais été installé sur un système
 Oui – Utilisé le gaz ou liquides suivant:

D. Contamination

Est ce que cet instrument
a été contaminé? Non

Oui, contaminé. Nature
de la contamination:



irritant



explosif



caustique/
corrosif



poison/
toxique



danger pour
la santé



inflammable



dangereux pour
l'environnement



matières
comburantes

L'appareil a été nettoyé avec:

Afin d'éviter tout risque pour le personnel du service technique, veuillez prendre toutes les dispositions de protection du colis, si possible en conservant l'emballage d'origine et en assurant l'étanchéité adéquate de l'appareil.

E. Déclaration sur l'honneur.

Je soussigné(e), certifie que les indications données ci-dessus sont exactes et complètes. L'expédition des appareils et des composants (décontaminés) sera réalisée conformément à la réglementation en vigueur.

Société/Institut:

Rue: Code Postal/Ville:

Pays: Téléphone:

Fax: E-mail:

Nom (en majuscule)

Fonction:

Date: Tampon société:

Signature légale: